

«mais dans le cadre de la constitution et compte tenu des intérêts de tous les citoyens et des autres républiques». Il a dit et répété qu'il s'agissait d'un problème interne dont on ne discutera que dans le cadre de la constitution soviétique. M. Volodymyr Ivashko, membre du Bureau politique, nous a livré un message apparemment plus nuancé : «Ce que je propose, c'est que les Lituaniens réfléchissent un peu, qu'ils se donnent le temps de repenser à leur affaire. Personne ne leur conteste le droit à l'autodétermination, mais que le divorce se fasse à l'amiable.»

On convient généralement que la réaction soviétique à la déclaration d'indépendance de la Lituanie s'explique par la crainte de voir surgir des mouvements indépendantistes semblables ailleurs en Union soviétique, notamment en Ukraine. Pendant notre rencontre avec les représentants du RUKH, le Mouvement populaire d'Ukraine, nous avons été frappés par la circonspection avec laquelle ils parlaient de l'indépendance de l'Ukraine. L'un des dirigeants du mouvement a reproché à l'actuelle loi soviétique sur la sécession d'être libellée de manière à empêcher les républiques de faire sécession, mais il a quand même insisté sur la nécessité d'y aller avec prudence. «La situation est très complexe, ce qui fait qu'on ne peut pas déclarer l'indépendance du jour au lendemain. Comme les liens économiques sont nombreux, il faudrait réorienter la république. Le RUKH préconise la confédération avec l'URSS. Après une période d'essai, nous déciderions si l'indépendance totale est souhaitable. Il faut gérer prudemment une foule de problèmes de tous les jours. Nous ne devons pas provoquer une guerre civile.»

En URSS, aucune question n'est plus délicate que le sort de l'Union elle-même et partant, plus susceptible de provoquer la colère devant l'intervention ou l'ingérence étrangère. Il faut reconnaître, toutefois, que, même à une époque de nette amélioration des relations, il continuera d'y avoir à l'occasion de profondes divergences de vue entre l'Occident et l'Union soviétique. Il faut considérer cela comme normal et ne pas hésiter à exprimer nos divergences de vues de peur d'affaiblir la direction soviétique. Nous avons le sentiment que l'Union soviétique est plus imperméable que cela à l'opinion publique internationale. Comment alors le Canada devrait-il réagir à la question du nationalisme en Union soviétique? Voici ce que nous proposons

*Le cas spécial des États baltes.* Le Comité croit que l'indépendance des États baltes est inévitable, le tout étant de savoir comment la réaliser pacifiquement. Le Canada a toujours refusé catégoriquement de reconnaître l'annexion des États baltes par l'Union soviétique et a appuyé le droit à l'indépendance des États baltes. À l'instar de tous les membres du Parlement, le Comité recommande que le Canada maintienne cette position. Il faut faire comprendre à l'Union soviétique que le Canada considère les États baltes comme un cas à part qu'il ne traitera pas comme une affaire purement interne. Comme la